

RGE
ECO ARTISAN
QUALISOL
QUALIBOIS
QUALIPV
QUALIPAC...

HANDIBAT
PG
ASSAINISSEMENT
FLUIDE FRIGO
TERRASSE BOIS
INCENDIE
ITE
ETANCHEITE...

AMIANTE
SST
CACES
MONTAGE
ECHAFAUDAGE
HABILITATION
ELECTRIQUE
AIPR...

MARCHE
PUBLIC
INFORMATIQUE
DEVELOPPEMENT
COMMERCIAL
REAB ...

ME FORMER ET FAIRE VALOIR MES COMPÉTENCES

PROGRAMME DE FORMATIONS

NOTRE SELECTION DE FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

2^{EME} SEMESTRE 2017

La CAPEB
Mon
Choix
Ma
Réussite



- FORMATIONS QUALIFICATIONS RGE
- FORMATIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- FORMATIONS SÉCURITÉ OBLIGATOIRES
- FORMATIONS GESTION

CAPEB Charente-Maritime

107 av M. Crépeau BP 40065

17003 LA ROCHELLE cedex 1

Tél: 05.46.50.01.10

Fax: 05.46.41.03.05

Courriel : capeb@capeb-charente-maritime.fr

www.capeb-charente-maritime.fr

PLANNING DES FORMATIONS DU 2EME SEMESTRE 2017

	Durée	Date(s)	Lieu	Public
FORMATIONS DONNANT ACCES AUX QUALIFICATIONS RGE 				
Depuis le 1 ^{er} janvier 2015, les aides publiques qui sont distribuées aux ménages sont conditionnées au recours à des professionnels ayant un signe de qualité RGE en fonction des travaux engagés. Nous vous proposons les formations vous permettant d'accéder à ces signes de qualités.				
TRAVAUX DE PERFORMANCES THERMIQUES A L'EXCLUSION DES EQUIPEMENTS VALORISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES				
ECO ARTISAN - QUALIBAT TRAVAUX ISOLES  				
FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - MODULE RENOVE Cette formation vous prépare au test nécessaire à l'obtention de la qualification métier Eco Artisan et/ou à la mention « RGE » aux qualifications « travaux isolés » de QUALIBAT Vous y aborderez les principes et technologies d'amélioration de la performance énergétique des logements.	3 jours	25, 26 et 27 septembre 9, 10 et 11 octobre 6, 7 et 8 novembre	La Rochelle Saintes Saintes	tous corps d'état
FORMATIONS AUX ECONOMIES D'ENERGIE - FEE BAT 2 Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique.	1 jour	27 novembre	Saintes	tous corps d'état
PREPARER SON AUDIT RGE	1 jour	20 octobre	Saintes	tous corps d'état
TRAVAUX DE POSE D'EQUIPEMENTS VALORISANT LES ENERGIES RENOUVELABLES				
QUALIT'ENR - QUALIBAT  				
Equipements bois énergie Appellation QUALIBOIS module air Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation des appareils bois indépendants (poêle, insert...).	3 jours	24, 25 et 26 octobre	Saintes	chauffagistes
Appellation QUALIBOIS module eau Cette formation vous permettra de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage à bois raccordé au réseau hydraulique dans les règles de l'art.	3 jours	12, 13 et 14 septembre 7, 8 et 9 novembre	La Crèche (79) La Crèche (79)	plombiers chauffagistes
Installations solaires thermiques Appellation QUALISOL CESI Cette formation vous permettra d'accéder à l'appellation QUALISOL et d'intervenir dans le secteur de l'équipement de chauffe-eau solaire dans l'habitat et de faire partie du réseau des professionnels reconnus compétents. Apprenez à connaître les enjeux du recours à l'énergie solaire, évaluez les perspectives du marché et maîtrisez les techniques avec 1 journée de pratique.	3 jours	21, 22 et 23 novembre	Saintes	plombiers chauffagistes
Installations pompes à chaleur Appellation QUALIPAC L'objectif est de vous permettre de mettre en avant le concept de la pompe à chaleur (technologie éprouvée, faible coût d'exploitation, confort...), de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation, de vous offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.	5 jours	16, 17, 18 et 26 et 27 octobre	Saintes et Angoulême	chauffagistes
Ou Appellation QUALIPAC CET Installation d'un chauffe-eau thermodynamique - Comprendre et maîtriser le fonctionnement - Règles de l'art tout type de ballon (air ambiant, air extérieur ou air extrait, monobloc ou bi-bloc) (aérothermie ou géothermie) A l'issue de cette formation théorique et pratique, vous pourrez accéder à l'appellation QUALIPAC sous réserve de la réussite au QCM d'évaluation de fin de formation.	2 jours	nous contacter	Tours (37)	plombiers
Installations photovoltaïques Appellation QUALI PV mention ELEC A l'issue de cette formation théorique (2 jours) et pratique (1 jour), vous pourrez accéder à l'appellation QUALI PV mention ELEC.	3 jours	19, 20, 21 septembre 28, 29, 30 novembre	La Crèche (79) La Crèche (79)	électriciens

Appellation QUALI PV mention BATI Cette formation générique photovoltaïque d'intégration au bâti vous permettra d'accéder au module « BATI » de l'appellation QUALI PV.	3 jours	nous consulter		couvreurs
---	---------	----------------	--	-----------

FORMATIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES ET APPELLATIONS PROFESSIONNELLES

<u>Etanchéité à l'air</u> Théorie et pratique sur plateforme PRAXIBAT	3 jours	4, 5 et 6 octobre	Royan Lycée de l'Atlantique	Métiers de l'isolation
<u>Réglementation GAZ</u> <u>Appellation PG</u> Cette formation permettra de préparer la personne « Responsable Gaz » de l'entreprise à la validation des connaissances gaz dans le cadre du dispositif d'habilitation des entreprises PG. Apprenez à : - maîtriser la réglementation gaz - maîtriser les bases nécessaires pour aborder la validation des connaissances gaz	2 jours	28 et 29 septembre ou 12 et 13 décembre	La Rochelle Saintes	chauffagistes
<u>Réglementation FLUIDES FRIGORIGENES</u> <u>Préparation au test pour l'obtention du certificat d'aptitude</u> Attention ! Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation « climatisation » ou « pompe à chaleur » suivie de la « maintenance des circuits frigorifiques ». Ces 4 jours de formation vous permettront de vous préparer au test d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (prérequis nécessaire à la demande d'attestation de capacité) tant au niveau pratique que théorique.	5 jours	9, 10, 16, 17 et 20 novembre	Saintes	frigoristes
<u>Réglementation ACCESSIBILITE</u> <u>Appellation HANDIBAT</u> - Les fondamentaux + module B1 logement Individuel	2 jours	17 et 18 octobre	Saintes	tous corps d'état
<u>Mise en œuvre des terrasses bois</u> Théorie et pratique, respect des normes	2 jours	16 et 17 octobre	Parthenay	paysagistes menuisiers
<u>Réglementation incendie</u>	1 jour	novembre	La Rochelle	électriciens
<u>Isolation Thermique par l'extérieur</u> (Théorie et pratique) - Système avec bardage bois - Système avec enduit mince	2 jours 2 jours	décembre octobre	Parthenay Parthenay	menuisiers maçons
<u>Base de régulation et de l'hydraulique</u> Théorie et pratique sur la régulation (loi d'eau) et l'hydraulique (dimensionnement vanne 4 voies, circulateur...)	1 jour	octobre	La Rochelle	Plombiers
<u>Charte Assainissement - réglementation assainissement autonome</u> Formation obligatoire au référencement de la charte assainissement individuel de Charente Maritime.	2 jours	28 et 29 novembre	Saintes	Maçons TP

Pour tous renseignements et inscriptions aux formations,
pour toute information concernant le FAFCEA et le Conseil de la Formation
(Formation Continue des Artisans et des Conjointes non salariés)

Votre contact : Corinne GAUDIN

CAPEB Charente-Maritime
107 avenue Michel Crépeau - BP 40065
17003 LA ROCHELLE CEDEX 1

Tél : 05.46.50.01.10 - capeb@capeb-charente-maritime.fr ou corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr

FORMATIONS OBLIGATOIRES - SECURITE

Habilitations électriques (tous niveaux)** - BE MANŒUVRE BS - BR-BC-B1V-B2V-B1-B2 - Recyclage tous les 5 ans	2 jours 3 jours 1 ou 2 jours selon niveaux**	26 et 27 octobre 4, 5 et 6 décembre 9 et 10 novembre	Saintes Saintes La Rochelle	**Nous consulter
Sauveteurs Secouristes du travail (SST) L'objectif majeur est la prévention afin de limiter les accidents du travail. Les stagiaires seront formés sur la conduite à tenir face à un accident du travail, qu'il soit de nature électrique, en vase clos ou milieu toxique, spécifique à l'entreprise ainsi que les techniques de protection. Ils sauront également quel comportement adopter face aux grandes urgences vitales, telles que la perte de connaissance, l'arrêt de la circulation, l'arrêt de la ventilation et les autres atteintes (plaies, brûlures thermiques, chimiques, électriques).	2 jours Recyclage 1 jour (tous les 2 ans)	9 et 10 octobre 7 et 8 décembre 20 décembre	La Rochelle Saintes La Rochelle	tous corps d'état SST
Montage échafaudage fixe L'objectif de cette formation est de permettre de réaliser le montage et le démontage d'un échafaudage fixe appartenant à l'entreprise dans le respect des règles : - constitution de l'échafaudage de travail - protection individuelle et collective - analyse des risques - inspection et préparation du matériel - préparation au sol, montage - démontage - conditionnement et stockage du matériel, repli du chantier	2 jours	17 et 18 octobre 4 et 5 décembre	Saintes La Rochelle	tous corps d'état
Amiante Formations OBLIGATOIRES issues de la nouvelle réglementation depuis l'arrêté du 23/02/2012 pour toutes les activités nécessitant des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (entretien/maintenance). - Opérateurs (hors chefs d'entreprise) - Encadrants techniques - chefs d'entreprise	2 jours 5 jours	(nous consulter) (nous consulter)	Rochefort Rochefort	tous salariés bâtiment chefs d'entreprise
Travaux en hauteur et sécurité Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux de la prévention en abordant le traitement des risques de chute de hauteur. Vous verrez les appareils d'élévation du personnel, les protections collectives ainsi que les équipements de protection individuelle.	2 jours	14 et 15 septembre	La Rochelle	tous corps d'état
Caces - Nacelle (cat. 1B.3B) - Grue Auxiliaire de chargement - Engin (cat. 1.2.4.7.8.9.10)	en fonction des engins de chantier	nous consulter	Le Thou ou Chatelaillon	utilisateurs d'engins de chantier
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux Formations obligatoires à compter du 1 ^{er} janvier 2018 issues de la réforme anti-endommagement des réseaux, - opérateurs - encadrants - chef d'entreprise	1 jour 1 jour	17 novembre 24 novembre	La Rochelle La Rochelle	tout intervenant à proximité des réseaux
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL - GESTION - INFORMATIQUE				
Marchés publics - Répondre à un appel d'offre dématérialisé - Construire son mémoire technique	nouvelle loi 1 jour 1 jour	7 novembre 8 novembre	Saintes Saintes	tous corps d'état
Développer vos qualités commerciales et mieux vendre vos chaudières	1 jour	24 octobre	La Rochelle	tous corps d'état
REAB : Responsable de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment Formation diplômante de niveau III (Bac+2), s'adressant aux futurs repreneurs, créateurs et jeunes chefs d'entreprise en matière de gestion et de pilotage d'entreprise artisanale.	50 jours sur 2 ans	ouverture octobre 2017	La Rochelle et/ou Saintes	tous corps d'état
Développer votre communication sur les réseaux sociaux	1 jour	décembre	La Rochelle	tous corps d'état
Conception 3D - modélisation Initiation au logiciel SKETCH'UP Perfectionnement au logiciel SKETCH'UP	1 jour 1 jour	20 novembre 21 novembre	La Rochelle La Rochelle	tous corps d'état
Création de site internet	3 jours	18 et 19 octobre puis 2 novembre	La Rochelle	Tous corps d'état
Gestion du temps	1 jour	décembre	Saintes	Tous corps d'état
Manager et motiver ses salariés du BTP efficacement	2 jours	novembre	La Rochelle	Tous corps d'état
Calculer ses coûts de revient et présenter un devis percutant	1 jour	20 octobre	La Rochelle	Tous corps d'état

Le point sur...

Les principales formations qui concernent les travailleurs du bâtiment

AIPR : Nouveau !

La réforme DT-DICT impose aux employeurs de délivrer, **avant le 1er janvier 2018**, une **attestation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)** à leurs salariés intervenant lors de travaux à proximité de réseaux qu'ils soient aériens ou enterrés (maçons, couvreurs, façadiers, menuisiers, TP...). L'AIPR est délivrée pour une durée de 5 ans. L'employeur doit disposer d'une attestation de compétence du salarié délivrée suite à un examen par QCM dans un centre agréé.

MONTAGE D'ECHAFAUDAGES :

Les chutes de hauteur sont à l'origine du risque majeur d'accidents graves et mortels dans le bâtiment. La formation à la mise en œuvre et à l'utilisation en sécurité des échafaudages est un moyen fondamental dans la réduction des risques.

Le décret de 2004 précise « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées... ».

HABILITATIONS ELECTRIQUES selon la norme NF C 18-510 obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2015 :

Pour tous les corps d'état travaillant sur ou à proximité d'installations électriques :

- Pour le salarié : le chef d'entreprise a l'obligation de délivrer à son salarié une attestation appelée « habilitation électrique » qui certifie qu'il a les **connaissances pour travailler en toute sécurité**.
- Pour le chef d'entreprise : en cas de contrôle ou de problème, il doit également pouvoir prouver ses **connaissances en matière de sécurité électrique**.

AMIANTE :

L'amiante ce n'est pas uniquement le flochage ou les toitures en amiante ciment. Sans le savoir **vous êtes confronté** à des produits contenant de l'amiante sur vos chantiers. Avant l'interdiction de 1997, **plus de 3000 produits du bâtiment ont contenu de l'amiante** (joints d'ouvertures, colles, peintures, revêtements de sols, canalisations...). **Ils sont toujours présents dans les bâtiments où vous intervenez.**

Deux niveaux d'intervention :

- Vous **intervenez sur des matériaux amiantés** (changement de chaudière, rénovation, percements...), comme les trois quarts des entreprises du bâtiment : **Formation dites « Sous-section 4 »** : formation de 2 jours pour les opérateurs + formation de 5 jours pour l'encadrement (chef d'entreprise). Les deux sont indissociables.
- Vous faites du **retrait ou du confinement de matériaux amiantés** (déflocage, dépose de couverture amiante-ciment...) : **Formation dites « Sous-section 3 »** : formation de 5 jours pour les opérateurs + formation de 10 jours pour l'encadrement + certification. Il s'agit dans ce cas d'une véritable démarche de l'entreprise qui souhaite se lancer sur le marché de la dépose d'amiante.

CACES :

Le code du travail précise : « La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate ». **Salariés et chefs d'entreprises qui conduisent des engins de chantier sont concernés.**

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres formations spécifiques à certaines situations de travail, et la formation en interne, dispensée par le chef d'entreprise, ne doit pas non plus être perdue de vue. Néanmoins le moyen le plus sûr d'attester des connaissances reste la formation.



Nouveau



MODULE 1 : Etablir le diagnostic du bâtiment à rénover (4 jours)

- Analyser la demande du client (1 jour) :** Faire exprimer à son client ses attentes, en termes de confort, de retour sur investissement et de priorités techniques et/ou financières.
- Analyser le bâtiment (2 jours) :** Identifier les paramètres généraux du bâtiment, les matériaux et les équipements déjà utilisés.
- Réaliser une évaluation thermique (1 jour) :** Utiliser un logiciel d'évaluation thermique (manipulation à partir d'une étude de cas concret) et établir le diagnostic.

MODULE 2 : Identifier les solutions techniques adaptées (4 jours)

- Piloter un chantier de rénovation énergétique (1 jour) :** Se positionner en interlocuteur unique, gérer les aspects réglementaires, logistiques, techniques, financiers, et les interfaces du chantier.
- Travailler ensemble (1 jour) :** S'intégrer avec succès dans des groupements composés de plusieurs corps de métier (organisation, responsabilités, outils collaboratifs).
- Apporter des solutions techniques (2 jours) :** Identifier des solutions techniques performantes pour le bâti et les équipements dans le cadre d'une offre globale de rénovation énergétique.

MODULE 3 : Commercialiser son offre (3 jours)

- Conquérir un client, acte 1 (1 jour) :** Connaître le profil du client et ses motivations d'achat pour organiser un processus de vente personnalisé.
- Conseiller les aides financières (1 jour) :** Optimiser le budget en actionnant les aides fiscales et financières mobilisables sur le projet de son client.
- Conquérir un client, acte 2 (1 jour) :** Savoir présenter seul une offre complète de travaux, argumenter, répondre aux objections, conclure la vente, mesurer la satisfaction.

Vous réalisez déjà des **travaux d'économies d'énergie**, par exemple en isolation, en menuiserie ou en chauffage ?

Vous souhaitez valoriser votre entreprise sur le marché porteur de la rénovation énergétique ?

Vous pensez que pour vous affirmer comme un expert reconnu sur ce marché, être qualifié RGE ne suffit pas et qu'il faut acquérir d'autres compétences techniques ?

RénoExpert® vous apporte des compétences concrètes pour maîtriser la globalité d'un chantier de rénovation énergétique.

Réno expert			La Rochelle	
Module 1				
- Analyser la demande du client	1 jour	6 octobre		
- Analyser le bâtiment	2 jours	23 et 24 octobre		
- Réaliser une évaluation thermique	1 jour	10 novembre		
Module 2				
- Piloter un chantier de rénovation énergétique	1 jour	7 décembre		
- Travailler ensemble	1 jour	8 décembre		
- Apporter des solutions techniques	2 jours	11 et 12 janv. 2018		Tous corps d'états
Module 3				
- Conquérir un client actes 1 et 2	2 jours	8 et 9 mars 2018		
- Conseiller les aides financières	1 jour	6 février 2018		

Formation des salariés des entreprises de moins de 11 salariés

LES PRISES EN CHARGE DE VOS FORMATIONS 2017

L'OPCA CONSTRUCTYS (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) a délégué **aux organisations professionnelles d'employeurs dont la CAPEB** la mission d'informer et de conseiller l'ensemble des entreprises artisanales du Bâtiment de moins de 11 salariés affiliées ou non à une organisation professionnelle pour les questions relatives à la formation professionnelle.

PLAN DE FORMATION

DÉPOT DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT : 15 jours ouvrés avant le début de la formation de vos salariés

MONTANT DES CRITERES DE PRISE EN CHARGE :

ACTIONS DE FORMATION	Durée Mini-maxi	Plafond des coûts pédagogiques	Salaires chargés forfait	Frais annexes forfait
Qualifiantes techniques BTP	300 h - 1200 h	30 €/h	12 €/h	(*)
Qualifiantes hors techniques BTP	300 h - 1200 h	22 €/h	12 €/h	(*)
Perfectionnement « techniques BTP »	7 h mini - 300 h	30 €/h	12 €/h	(*)
Perfectionnement « hors techniques BTP »	7 h mini - 300 h	15 €/h	12 €/h	(*)
Formation santé/sécurité	7 h mini	30 €/h	12 €/h	(*)
Accompagnement VAE et Bilan de compétences	7 h mini	30 €/h	12 €/h	(*)

(*) Frais annexes : 8 % des coûts pédagogiques HT x nb d'heures de formation plafonné à 1 500 € HT

PLAN de FORMATION TPE 2017 (financement exceptionnel du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) : contacter votre correspondant local pour ces conditions exceptionnelles.

PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION (Durée mini : 70 h, forfaits de prise en charge)

Pour les formations métiers BTP : 17 €/h

Pour les formations maintenance/conduite d'engins : 23 €/h

Pour les formations tertiaire (autre que BTP) : 7 €/h

PLAN COLLECTIF

Mise en place d'une incitation financière au plan de formation collectif de + 3 €/h sur les coûts pédagogiques et de + 1 €/h sur les salaires bruts.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Montants des forfaits horaires de prise en charge (forfaits pouvant être majorés suivant les situations) :

- 7 €/h pour les formations Tertiaires
- 13 €/h pour les formations Techniques BTP
- 16 €/h pour les formations Conduite et maintenance d'engins

Vos correspondants CAPEB sont à votre disposition



Corinne GAUDIN

☎ 05 46 50 01 10

Courriel : corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr



Sophie NOIRAULT

☎ 05 49 45 10 24

☎ 05 49 56 58 44

Courriel : s.noirault@capeb-nouvelle-aquitaine.fr

Coordination Régionale

Nos partenaires formation



Votre partenaire formations !

Pour toutes vos formations à la Mobilité et à la Sécurité

- CACES® : Logistique
- CACES® : Levage
- CACES® : Travaux Publics
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Echafaudage, Travail en hauteur
- Habilitation électrique
- Sensibilisation à la sécurité routière (récupération de points...)
- Permis de conduire toutes catégories
- FIMO/FCO



ECF Vienne - Tél. 05 49 08 93 18
ECF Charente - Tél. 05 49 08 93 23
ECF Charente-Maritime - Tél. 05 49 08 93 22
ECF Deux-Sèvres - Tél. 05 49 08 80 35

académie Poitiers **É)greta**

POITOU-CHARENTES)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

La formation des professionnels du bâtiment
www.greta-poitou-charentes.fr



Votre Organisme de Formation Professionnelle

pour tous les actifs du BTP : Artisans, Chefs d'entreprise, Conjoint(s), Salarié(s)

Optimisez les compétences de votre entreprise

grâce à notre large choix de formations

- Techniques métiers tous corps d'état BTP.
- Eco -construction, Economies d'énergie, RGE (FEEBât, Réno Expert, Qualit'Enr, Praxibat).
- Bureautique et Informatique de gestion.
- Prévention des risques et Sécurité.
- Organisation et Gestion d'entreprise (Formations GEAB et REAB).
- Accessibilité et adaptabilité des logements pour personnes à mobilité réduite (Marque HANDIBAT).

Retrouvez -nous sur
arfab.fr

Vos contacts ARFAB

Isabelle : 05 45 95 03 88 (16 et 79).
Ottavia : 05 17 74 12 74 (17 et 86).
Guillaume : 06 51 87 29 77 (16 -17 - 79 - 86)

Votre correspondante formation CAPEB 17 :

Mme Corinne Gaudin : corinne.gaudin@capeb-charente-maritime.fr



www.capeb-charente-maritime.fr

CAPEB Charente-Maritime

107 av M. Crépeau BP 40065
17003 LA ROCHELLE cedex 1

Tél: 05.46.50.01.10

Fax: 05.46.41.03.05

Courriel : capeb@capeb-charente-maritime.fr